
Présidence : Finlande**SÉANCE SPÉCIALE DU CONSEIL PERMANENT
(726ème séance plénière)**

1. Date : Jeudi 14 août 2008

Ouverture : 12 h 10

Clôture : 13 h 30

2. Président : M. A. Turunen

Le Président a, au nom du Conseil permanent, souhaité la bienvenue à l'Ambassadeur Heiner Horsten, nouveau Représentant permanent de l'Allemagne auprès de l'OSCE.

3. Sujets examinés – Déclarations – Décisions/documents adoptés :

Point 1 de l'ordre du jour : ALLOCUTION DE L'AMBASSADEUR
HEIKKI TALVITIE, ENVOYÉ SPÉCIAL DU
PRÉSIDENT EN EXERCICE

Président, Envoyé spécial du Président en exercice, France-Union européenne (PC.DEL/702/08), Ukraine (PC.DEL/706/08), Norvège (PC.DEL/705/08), Canada (annexe), États-Unis d'Amérique (PC.DEL/704/08), Biélorussie, Turquie (PC.DEL/707/08), Suisse, Fédération de Russie, Moldavie, Géorgie (PC.DEL/708/08)

Point 2 de l'ordre du jour : AFFAIRES COURANTES

Aucune déclaration

Point 3 de l'ordre du jour : QUESTIONS DIVERSES

a) *Nomination, par le Président de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE, de l'Envoyé spécial pour la situation en Géorgie : Assemblée parlementaire de l'OSCE (PC.GAL/4/08)*

- b) *Situation de sécurité de la Mission de l'OSCE en Géorgie* : Secrétaire général, États-Unis d'Amérique

4. Prochaine séance :

À annoncer



726ème séance plénière

PC Journal No 726, point 1 de l'ordre du jour

DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION DU CANADA

Le Canada tient tout d'abord à souhaiter la bienvenue à l'Envoyé spécial du Président en exercice et à le remercier pour son évaluation de la situation sur le terrain en Géorgie. Nous accueillons avec intérêt ses suggestions sur le rôle plus étendu que l'OSCE devrait jouer en Ossétie du Sud et sur les moyens de redéployer la Mission de l'OSCE dans la zone du conflit.

Nous souscrivons à son évaluation selon laquelle l'OSCE est une organisation internationale bien placée disposant déjà en Géorgie d'une infrastructure, de personnel et d'expérience. Nous sommes favorables à la suggestion du Président en exercice d'accroître le nombre d'observateurs de l'OSCE en Ossétie du Sud.

Le Gouvernement canadien condamne énergiquement la violence récente en Géorgie et déplore les morts, les blessés et les dégâts à l'infrastructure civile qu'elle a provoqués.

Le Canada condamne énergiquement les incursions de la Fédération de Russie en territoire géorgien, qui se sont produites bien au-delà de la zone du conflit en Ossétie du Sud, et aussi en Abkhazie. Il est impératif que la Russie respecte la souveraineté et l'intégrité territoriale de la Géorgie. Il est également manifeste que la sécurité et la stabilité régionales ont été compromises par les événements de la semaine écoulée.

Le Canada exhorte les forces russes et géorgiennes à cesser immédiatement les hostilités dans toute la Géorgie. Nous tenons à faire observer que le Premier Ministre canadien, Stephen Harper, et le Ministre des affaires étrangères, David Emerson, ont tous deux déclaré qu'« en exacerbant le conflit par ses attaques menées contre des localités et des villes géorgiennes à l'extérieur de l'Ossétie du Sud, la Russie a cessé d'agir en tant que soldat de la paix ».

Le Premier Ministre a également fait remarquer que « les forces militaires ne régleront pas ce conflit...[car] l'unique solution viable à long terme est le recours à la médiation internationale et au maintien de la paix ».

Le Canada regrette l'usage disproportionné et injustifiable de la force par la Fédération de Russie. En outre, les actions militaires excessives menées par la Fédération de Russie sont aussi en contradiction avec son rôle de maintien de la paix et de médiation, ainsi

qu'avec les principes de règlement pacifique des conflits énoncés dans la Charte européenne de sécurité de l'OSCE, l'Acte final d'Helsinki et les normes du droit international. La Fédération de Russie est désormais partie au conflit.

Le Canada soutient les efforts du Président en exercice de l'OSCE, de la Présidence française de l'UE et du Conseil de sécurité de l'ONU visant à mettre fin à la violence en Géorgie et à trouver une solution politique au conflit. En particulier, nous exhortons vivement la Fédération de Russie à arrêter immédiatement toute action militaire (si elle ne l'a pas déjà fait) sur le territoire, dans l'espace aérien et dans les eaux relevant de la souveraineté de la Géorgie, ainsi que le blocus naval de facto qui est actuellement en place. Toutes les forces doivent se retirer sur les positions qu'elles occupaient le 6 août 2008 et toutes les personnes réfugiées et déplacées doivent être autorisées à rentrer chez elles.

Le Canada œuvre avec ses partenaires internationaux pour mettre fin à ce conflit aussi rapidement que possible et nous sommes prêts à fournir une assistance humanitaire à ceux qui sont touchés par le conflit. Toutefois, la première priorité pour toutes les parties doit être de respecter leurs obligations en vertu du droit humanitaire international, notamment en ce qui concerne la protection des civils, et de faciliter la fourniture sans restriction, sûre et sans entrave d'une aide humanitaire et médicale à ceux qui en ont besoin. Nous exhortons la Fédération de Russie et la Géorgie à faire en sorte que la population civile dispose de l'aide nécessaire pour faire face aux besoins humanitaires immédiats et appelons toutes les parties à permettre l'accès des secours humanitaires internationaux. Le Canada fournira pour sa part jusqu'à 1 million de dollars en assistance humanitaire pour venir en aide aux personnes touchées par les récents combats en Géorgie.